

Légation

SUISSE.

N° 997

M. Pöschel

22. VII. 70.

V. H. S.

/Kampfen nuffen in Gropfen (S. 100) /
- 7. 10. 1. 1870.

Monsieur le Président

+
En me référant au télégramme que je vous ai expédié hier soir vers minuit, je m'empresse de vous donner quelques ^{sur l'autre} détails que j'ai eu avec M. de Ring, sous-chef du cabinet du ministre des Affaires Etrangères.

Celui-ci est venu pour me demander des explications sur les bruits répandus dans la journée au sujet de l'attitude de la Suisse à l'égard de la partie neutralisée de la Savoie. Il m'a dit espérer d'autant plus recevoir des explications satisfaisantes, que le gouvernement français a déclaré, dans les termes les plus positifs, qu'il est résolu de respecter la neutralité de la Suisse, et que, selon

Monsieur le D^r Dubo
Président de la Confédération.



selon toutes les prévisions, la neutralité de la Suisse ne saurait être menacée du côté de la Savoie.

J'ai répondu à M. de Ring ce qui suit, en résumé :

« La question de la Savoie, soulevée en 1859
 « et 1860, n'a pas pu trouver à cette époque une
 « solution conforme aux intérêts de la Suisse. La
 « Suisse devait donc à ses propres intérêts, comme
 « aussi aux obligations qui lui sont imposées par les
 « traités de 1815, de se réserver le droit de prendre
 « les mesures qui pourraient devenir nécessaires dans
 « certaines éventualités, pour sauvegarder sa neutralité.
 « C'était un acte de loyauté de la part du gou-
 « vernement Fédéral de le déclarer au Gouvernement
 « Français dès l'abord et avant l'ouverture des hosti-
 « lités. Il agira sans doute de même dans la décl-
 « ration de neutralité qu'il adressera aux grandes puis-
 « sances de l'Europe, et que j'attends d'un jour à l'autre

3

" Quant aux intentions du gouvernement fédéral, je
 " puis me référer au message adressé par le Conseil
 " Fédéral aux chambres de la Confédération, pour moti-
 " ver sa proposition de lui accorder les pouvoirs nécessaires
 " dans les circonstances politiques actuelles.

J'ai lu à M. de Ring le passage du message
~~de ce message~~ à l'Assemblée fédérale, relatif à la Savoie neu-
 tralisée. J'ai enfin ajouté que le Président de la
 Confédération m'avait annoncé, par un officier en date du 17
 Juillet, des instructions spéciales sur cette question. Dès
 que j'aurais reçu ces instructions, je prierais M. le Duc
 de Gramont de m'accorder une audience. — Ne me trou-
 vant pas encore en possession d'un exemplaire français
 du message du Conseil Fédéral, j'ai remis à M. de
 Ring, qui comme alsacien, sait très bien l'allemand,
 un exemplaire allemand de cette pièce.

J'ai prié M. de Ring de donner préalablement
 ces explications à M. de Gramont.

J'ai bien reçu ce matin la déclaration de neutra-

4

lité destinée aux puissances de l'Europe.

Je me suis rendu cet après midi au Ministère des affaires étrangères; M. de Gramont étant à St Cloud, j'ai prié M. de Ring de remettre ce document entre les mains du Ministre des affaires étrangères. Je l'ai rendu attentif à la partie relative à la Savoie neutralisée; j'ai ajouté qu'il la trouverait tout à fait conforme aux explications verbales que je lui avais fournies la veille.

M. de Ring s'est borné à répondre qu'il serait désirable que le Conseil Fédéral se prononçât d'une manière positive sur l'éventualité qui motiverait, de la part de la Suisse, l'usage des droits qu'elle réclame.

Je lui ai répliqué que je ne pouvais, sous ce rapport, que me référer, soit au Message du Conseil Fédéral, soit à la déclaration de neutralité du 18 Juillet 1866.

Je me réserve du reste, ai-je ajouté, de donner les explications dans le sens de mes instructions à M. le Ministre des affaires étrangères.

J'ai demandé à M^r de Ring de prier M^r le duc de Gramont de m'accorder un de ces jours, une audience pour pouvoir lui donner connaissance de mes instructions.

Il m'a paru du reste que M^r Ring était moins préoccupé de cette question aujourd'hui qu'il ne l'était hier soir. — Il m'a dit avoir donné connaissance à M^r de Gramont des explications que je lui avais fournies.

Defuzons Baden und
Bairn in Frankfurt.

Ring

Après cet entretien, j'ai dit à M^r de Ring que mon intention était d'annoncer à M^r de Gramont que les Gouvernements du Grand Duché de Bade et de la Bavière, avaient exprimé le désir que la Légation Suisse se chargeât de la protection de leurs ressortissants pendant la guerre. — Le Conseil Fédéral a jugé que les rapports de bon voisinage soutenus entre la Suisse et ces deux pays, étaient de nature à l'engager à adhérer à ce vœu. Je suppose que le Ministère des affaires étrangères n'y verra aucun inconvénient.

M^r de Ring m'a immédiatement répondu

6

savoir que le Ministère ne soulèverait sous ce rapport pas la moindre difficulté, et que je ne devais pas hésiter à répondre d'une manière affirmative à ces deux gouvernements.

C'est à la suite de cet entretien que je vins à adresser à trois heures un télégramme.

Quant au Grand Duché, cette affaire est définitivement réglée. Le Ministre de Bade m'apportera demain matin, avant son départ ~~pour~~ pour Bruxelles, où il est aussi accrédité, une note par laquelle il me demande officiellement de prendre sous ma protection, pendant toute la durée des hostilités, les ressortissants badois.

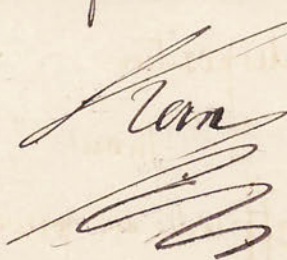
Il m'a dit qu'un M^r Kahu, qui a fonctionné pendant quelques années comme employé de sa légation, arriverait ce soir à Paris, et se mettrait à ma disposition.

Quant à la Bavière, j'attends encore une lettre officielle du gouvernement Bavarois. Le Ministre de Bavière à Paris, M^r de Quadh, est parti en congé

7
 pour Munich il y a deux jours, sans m'avoir parlé de
 projet de me charger des intérêts des sujets bavarois. Si
 vous deviez recevoir du Cabinet de Munich une commu-
 nication à ce sujet, je vous prie de me la transmettre
 par télégramme, parce que je sais que le Gouvernement Ba-
 varois a déjà remis des passeports au Ministre de France
 à Munich. Il y a donc urgence.

Il y a du reste encore à Paris, par suite du départ
 de M. de Quait, un chargé d'affaires de Bavière. Il
 est peut-être possible, quoique peu probable, que la réponse
 officielle du gouvernement Bavarois me soit remise
 par le chargé d'affaires ad interim de Bavière à Paris.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance
 de ma plus haute considération
 Le Ministre de la Confédération Suisse



P. S. J'ai parlé dans mon télégramme d'hier soir de

Parvojnepago

2073
Berlesrath vom 27. Juli 1870.

Paris 21.
Au Sr. G. G. in Paris

Styng der Cadempus
in La Romf

deux messages du Conseil fédéral, que je désirerais recevoir en langue française, et en trois ou quatre exemplaires de chacun de ces messages. Je supposais que le Conseil Fédéral aurait peut être donné comme preuve officiellement à l'Assemblée fédérale de la déclaration de neutralité du 18 Juillet adressé aux puissances européennes, et aurait accompagné cette communication d'un message spécial. S'il ne devait exister qu'un seul message, celui adressé à l'Assemblée fédérale pour demander des pouvoirs, je vous prie de m'en adresser quatre exemplaires au moins en langue française.

2